

Les Hourcières

Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac



La Chapelle d'Aurelle (Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac)



Au départ de Verlac, village typique de montagne pour découvrir le hameau et la chapelle d'Aurelle. On ne peut y accéder qu'à pied !

Une des 4 boucles ombragée à travers l'Aubrac et ses boraldes, avec points de vue et patrimoine séculaire.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 537 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Faune, Flore, Histoire et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

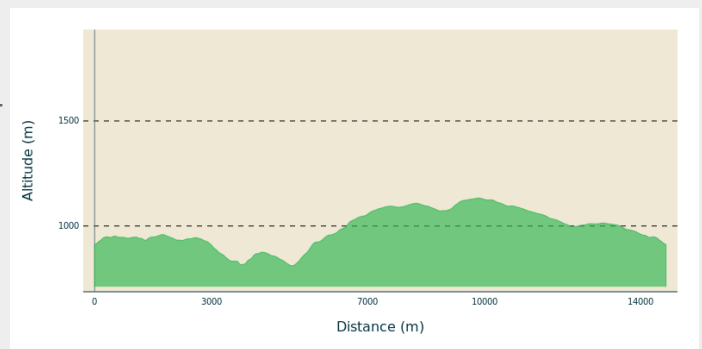
Départ : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Arrivée : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Profil altimétrique



Altitude min 811 m Altitude max 1133 m

1. Sur la place de Verlac, suivez panonceaux, Aurelle, jusqu'à Verlaguet.
2. Puis à l'ouest pendant 1750 m balise Aurelle. Sur une centaine de mètres vous traversez un pré.
3. Nouvelle balise Aurelle, puis 600 mètres descendants jusqu'à un chemin transversal goudronné.
4. Prenez à gauche, sur environ une centaine mètres. Prenez à droite un sentier descendant de 1200 m sur Aurelle.
5. Dans Aurelle, suivez les balises. Après 270 m, prenez le chemin qui part à gauche, sur 770 m, pour rejoindre le gué du Rioudis. Traversez le ruisseau, puis montez sur 1,3km. A la fourche, prenez à droite. Sur cette draille, des panoramas splendides s'offriront à vous.
6. Après 2 km, vous arrivez à Vieurals. Suivez la D503 sur 600m, puis prendre le chemin à gauche. Continuez la draille sur 300m. Puis prendre le sentier à droite sur 300m, avant de rejoindre une nouvelle draille. Tournez à droite. Puis à 50 m, prendre à gauche, et continuez sur 1,4 km pour rejoindre la D95.
7. Traversez la route et prendre le chemin en face. Poursuivre sur 400, pour rejoindre la D503. Tournez à gauche et descendez plein sud.
8. Après 400m, tournez à droite pour rejoindre le sentier et prendre la direction de Verlaguet, situé à 2,5km. Au hameau, tournez à gauche pour rejoindre Verlac.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Dans le cadre de l'arrêté municipal n°24-046, la chapelle d'Aurelle est actuellement fermée au public du 15 avril au 30 septembre 2025 pour permettre la protection d'une colonie de chauves-souris (Grand Rhinolophe) en période de reproduction, conformément à l'article L411-1 du Code de l'environnement qui interdit la destruction ou la perturbation des espèces protégées.

Ce site constitue un lieu d'intérêt écologique majeur à l'échelle régionale pour cette espèce strictement protégée.

Une vidéosurveillance en temps réel permet de suivre l'évolution de la colonie.

La réouverture de la chapelle est prévue à la fin de l'été, dès le départ des chauves-souris.

En attendant, il est possible d'observer l'intérieur grâce à la petite trappe située dans la porte.

Comment venir ?

Accès routier

à 10kms de St-Geniez d'Olt par la D503

Parking conseillé

Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac - Bureau de St-Geniez d'Olt - Campagnac

Le Cloître, 12130 St-Geniez-d'Olt et d'Aubrac

stgeniezdolt@causses-aubrac-tourisme.com

Tel : 0565704342

<http://www.causses-aubrac-tourisme.com>

